

## Procès-verbal de la réunion de la Délégation Unique De l'Association PROGECAT du 20 Février 2018

### Présents :

Mr Boris DAKSZEWICZ : Directeur  
Mme Elodie MARTINEAU : Titulaire CFDT  
Mr Franck MUSSET : Suppléant  
Mme Christelle DESCHAMP : Titulaire CFDT

Le procès-verbal de la précédente réunion du 9 Janvier 2018 est validé à l'unanimité par les délégués.

La réunion peut valablement débiter

### L'ordre du jour est le suivant :

- Formation trésorier
- Retraite de Nicole Goumard
- Protocole électoral
- Fonctionnement des services : annualisation ou cycle
- Critères d'acceptation des congés
- Questions diverses

## Délégué du Personnel

Ouverture de la séance à 9 h 37

### Formation trésorier

La formation se fera le 16 mars 2018 au sein de la Résidence avec Mr Schauss. Elodie et Christelle feront la formation. Les horaires sont à définir avec Mr Schauss.

### Retraite de Nicole Goumard :

Le CE participera à hauteur de 80 euros au cadeau de départ de Nicole Goumard sous la forme de participation au cadeau acheté. L'association fera quelque chose fin mars au sein de la Résidence. Proposition de rencontre avec Nicole afin de discuter de ses éléments et d'expliquer la non recevabilité de la demande.

## Protocole électoral

L'évolution législative entraîne la mise en place du Comité Social et Economique qui consiste en la fusion des instances : DP/CE/CHSCT.

D'un commun accord entre les parties, la date limite de la délégation unique du personnel est fixée au 25 juin 2018.

Demande afin d'avoir l'ancien protocole.

Le directeur propose une révision du règlement intérieur.

La question est remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion le 20 mars 2018 afin de permettre à la direction d'établir de manière plus formelle le protocole électoral.

## Fonctionnement des services : annualisation ou cycle

Le fonctionnement des établissements est en cycle. Pas de modulation (ou annualisation).

Le directeur propose une négociation avec les instances représentatives du personnel afin de mieux définir les modalités de fonctionnement concernant les heures complémentaires, supplémentaires et les récupérations. Il souhaite que cela puisse intervenir après la mise en place des élections avec le Comité Social et Economique.

## Critères d'acceptation des congés

Pas de critères à l'heure actuel : c'est une question de bon sens et d'échange entre professionnels.

## Questions Diverses

**Rencontre entre Mme Montussac (médecin du travail) et Mme Peureux** : au foyer de Monts-sur-Guesnes afin de voir le contexte dans lequel évoluent les professionnels.

**Difficultés de recrutement** à l'heure actuelle. La plate-forme Medicoop a été créée par différentes associations gestionnaires de la Vienne à Poitiers. Progecat ne participe pas aujourd'hui à cette plate-forme mais il y a de plus en plus de difficulté à recruter, notamment sur les établissements d'hébergement.

**Remplacement de Nicole Goumard** : Il sera assuré par Madame Ledru Auréline.

L'ordre du jour étant épuisé et les délégués ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Fin de séance à 11 h 05